A Monsieur le Rédacteur du journal *La Chronique-Universelle*.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal la lettre ci-jointe, que j'ai adressée à M. le Maire de la Nouvelle-Orléans, et Vous obliger, Monsieur, etc.

Votre dévoué

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 19 février 1852.

HÔTEL DE VILLE.

Liberté, égalité, fraternité.

Monsieur le Maire,

Je suis informé que, dans quelques-uns de vos bureaux, on refuse de prendre en considération les demandes de places qui ne sont pas appuyées de certaines recommandations. Je ne puis croire à une pareille mesure, qui, si elle existait, ne pourrait que nous priver, vous et moi, de bonnes et honnêtes intentions, et nous exposer, vous, à des plaintes, et moi, à des reproches que je ne dois pas encourir.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien, en ce qui me concerne, ne tenir aucun compte de cette mesure, et de vous en rapporter à moi du soin de vous signaler les hommes que je crois dignes de vos bontés et de votre confiance